

*Mission Permanente
du Royaume du Maroc
Genève*



البعثة الدائمة
للمملكة المغربية
جنيف

59

**19^{ème} session du Groupe de travail sur l'Examen
Périodique Universel**

Examen du rapport de Brunei Darussalam

**Déclaration de S.E. Omar Hilale
Ambassadeur, Représentant Permanent du
Royaume du Maroc**

Genève, le 2 mai 2014

Monsieur le Président

Je voudrais souhaiter la chaleureuse bienvenue à la délégation du Brunei Darussalam, conduite par Son Excellence Pehin Dato Lim Jock SENG, Ministre Adjoint aux Affaires Etrangères et au Commerce.

Le Royaume du Maroc félicite Brunei Darussalam pour les mesures institutionnelles et législatives prises pour le renforcement de la protection des droits de l'homme en particulier des catégories vulnérables.

Nous félicitons Brunei Darussalam pour l'intérêt qu'il accorde à la protection des droits de l'enfant. A cet égard, nous saluons la promulgation de la loi relative aux enfants et aux jeunes, le renforcement de la protection des délinquants juvéniles.

Nous relevons avec satisfaction que Brunei Darussalam a pris d'importantes mesures pour la lutte contre la traite des personnes à travers, entre autres, la modification du code pénal pour le renforcement de la protection contre l'exploitation sexuelle des mineurs et des personnes vulnérables, et l'adoption de dispositions légales relatives à la protection des travailleurs migrants.

Nous saluons les efforts de Brunei Darussalam pour la réalisation des droits sociaux économiques et le grand progrès constaté dans la réalisation des objectifs du millénaire pour le développement.

Nous saluons également la coopération active du Brunei Darussalam avec les organisations régionales et internationales des droits de l'homme.

Enfin, la délégation du Maroc soumet les deux recommandations suivantes:

1. Poursuivre et renforcer l'interaction active avec les organisations régionales et internationales des droits de l'homme.
2. Renforcer l'accès des enfants, des femmes et des personnes handicapées à l'éducation.